

# Israël : quand la folie vaccinale mène à la dictature



Des nouvelles fraîches de la *coronadinguerie* en Israël (elles datent de la semaine dernière). Nous les devons à [Nicolas Bonnal](#), via le site [Réseau International](#)

**Nicolas Bonnal** a collaboré (sous le pseudonyme de **Nicolas Pérégrin**) au [Libre Journal de la France Courtoise](#) créé en 1993 par [Serge de Beketch](#).

Rappelons que **Serge de Beketch** (1946-2007) est l'un des cofondateurs de **Radio Courtoisie**. De 1990 à 1993, il est rédacteur en chef de l'[hebdomadaire Minute](#). **Serge de Beketch** est par ailleurs le fondateur du **Cercle d'amitié française juive et chrétienne**, avec **Denise Rheims**, **Charles Gutterman**, **Pierre Seymour**, **Jean-Pierre Cohen** et **Fernand Teboul**, ainsi que [Bernard Antony](#) et [Alain Sanders](#).

**Nicolas Bonnal** est actuellement un contributeur régulier du site web de [l'agence de presse Sputnik](#).

**Réseau international** présente cette lettre comme « *envoyée par Nicolas Bonnal* », sans préciser si elle est de la main même de **Nicolas Bonnal**. A chacun de se faire sa religion...

\*\*\*

*« Je suis en Israël et je peux vous dire que ce qui se passe ici est absolument insensé. Le gouvernement est devenu totalement fasciste. La pression et les niveaux de propagande sont incroyables – c'est une panique 24h/24 et 7j/7 qui balance des nouvelles de covid depuis un an maintenant.*

*Lorsque le Ministère de la Santé a signé le contrat avec Pfizer, le gouvernement a dû divulguer le contrat, et même si la moitié de celui-ci est expurgé, j'ai quand même été stupéfait que les médias dans leur ensemble l'ignoraient à peu près.*

*Fondamentalement, le gouvernement a accepté d'envoyer les données médicales de toute la population à Pfizer, sans le consentement de personne en échange de participer à un essai humain, encore une fois sans le consentement de personne.*

*Le procès humain peut être interrompu en cas de catastrophe et le produit doit être rappelé en raison de dommages ou de la mort. C'est le langage qu'ils utilisent – et le public n'a pas hésité, les médias ont disparu avec l'histoire.*

*À un moment donné, ils ont voulu commencer à vacciner les femmes enceintes. Ils ont donc commencé à publier un cas de femme enceinte sous respirateur. Puis des « experts » ont commencé à apparaître de nulle part en disant que les risques de covid étaient plus élevés que ceux des vaccins non testés, même si aucune femme enceinte n'est morte de covid depuis le début de la « pandémie ».*

*Maintenant, ils ciblent les enfants.*

*Le récit maintenant est que les enfants non vaccinés représentent une menace pour les personnes vaccinées (!!!). On en est arrivés au point où, à l'heure actuelle, les enfants ne sont pas autorisés à quitter le pays sans une*

*autorisation spéciale du gouvernement.*

*Pendant ce temps, certains médecins qui ont commencé à être en désaccord avec le récit ont perdu leur licence parce qu'ils « menacent la vie des gens en diffusant une propagande anti-vax ».*

*Le gouvernement tente de faire adopter une loi permettant aux employeurs de licencier des personnes non vaccinées. Ils ne peuvent pas à ce stade, alors ils ont des avocats qui donnent des interviews expliquant comment ils peuvent légalement faire pression sur leurs employés pour qu'ils se fassent vacciner.*

*Je dois vous dire, c'est effrayant à quel point les gens tombent dans le panneau. J'ai l'impression que les gens ne pensaient pas qu'un gouvernement juif nuirait au peuple juif. »*

\*\*\*

Rappelons que la **Cour pénale internationale (CPI)** a accepté la plainte déposée le week-end dernier par les avocats **Ruth Makhacholovsky** et **Aryeh Suchowolski** de l'association israélienne **People of Truth**. Cette association avait déposé une plainte contre le gouvernement israélien pour « **violation du code Nuremberg** ». **People of Truth** accuse le gouvernement de **Benyamin Netanyahu** de mener des « **expériences illégales sur des citoyens israéliens au travers de la vaccination Pfizer** ».

*« L'organisation comprend des avocats, des médecins, des militants publics et le grand public, qui ont choisi d'exercer leur droit démocratique de ne pas recevoir de traitement médical expérimental, et se sentent soumis à de grandes et sérieuses pressions illégales de la part du gouvernement israélien, parlementaires et ministres, hauts représentants du public, maires, etc. »*

Les avocats **Ruth Makhacholovsky** et **Aryeh Suchowolski** demandent

au gouvernement israélien l'arrêt immédiat de l'expérience médicale et l'administration de vaccins au public de l'Etat hébreu.

Ils enjoignent le gouvernement israélien d'adopter toutes les procédures législatives qui ne violent pas le principe du **consentement éclairé d'une personne à recevoir un traitement médical**, de suspendre le **passport sanitaire** en vigueur dans le pays et de **ne plus communiquer le nom des personnes non vaccinées** aux autorités locales ou à tout autre législateur compétent.

Ils demandent aux autorités israéliennes de prendre les mesures « **les plus sévères** » contre toute entité publique ou commerciale ou d'emploi qui enfreindrait la législation du travail de l'État hébreu, et d'empêcher la coercition ou la sollicitation de vaccins, ainsi que la discrimination contre ceux qui choisissent de ne pas recevoir ce type de traitements médicaux.

L'association avertit la CPI sur le fait qu'une copie de ce document sera transmise **aux médias du monde entier pour violation du Code de Nuremberg**.

**Ruth Makhachovsky et Aryeh Suchowolski** soulignent que le 27 janvier dernier, le Conseil de l'Europe a demandé à l'ensemble des autorités sanitaires des pays membres de l'UE de ne pas exercer de pression ou de sollicitation sur les personnes pour qu'elles se fassent vacciner par quelque vaccin (ou pseudo vaccin) que ce soit. **Ruth Makhachovsky et Aryeh Suchowolski** font remarquer que « **tout ce qui est bon pour les pays européens avancés l'est certainement aussi pour Israël** »

Me Ruth Makhachovsky a déclaré à Israel News : « **L'expérience que Pfizer mène dans l'Etat d'Israël a été menée en violation du Code de Nuremberg, qui appartient au droit pénal international et est sous la juridiction du tribunal de La Haye. Nous attendons maintenant une décision** ».

**Henri Dubost**